

Arrêté n°2021-201 portant nomination de Madame Charlotte JACQUEMOT en qualité de directrice du département d'études cognitives

Le directeur de l'École normale supérieure,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 relatif à l'École normale supérieure ;

Vu le décret du 7 avril 2017 portant nomination de Monsieur Marc MÉZARD, directeur de l'École normale supérieure ;

Vu le règlement intérieur de l'ENS, notamment ses articles 17 et suivants ;

Vu l'arrêté n°2018-36 portant renouvellement de nomination de la directrice du département d'études cognitives ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Madame Charlotte JACQUEMOT, chargée de recherche CNRS, est nommée directrice du département d'études cognitives de l'École normale supérieure pour une durée de quatre (4) ans en remplacement de Madame Sharon PEPPERKAMP.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté prend effet à compter du 1^{er} janvier 2022.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera publié sur le site intranet de l'ENS.

Fait à Paris, le 01/12/2021

Le directeur de l'École normale supérieure



Marc MÉZARD